

La crainte de pollution agricole et industrielle de l'eau du robinet coûte 300 millions d'euros par an aux ménages

Alors que sa qualité s'améliore, les Français ont une défiance croissante vis-à-vis de l'eau du robinet. Ainsi, pour leur usage « boisson », ils sont 40 % à consommer de l'eau en bouteille et 20 % à filtrer leur eau du robinet (carafes filtrantes, postes fixes de filtration).

D'après une enquête menée par le CGDD, 3 millions de personnes se détournent de l'eau du robinet craignant sa contamination par des résidus de produits agricoles et industriels : 2 millions optent pour l'eau en bouteille et 1 million recourent à des carafes filtrantes. Elles y consacrent 290 millions d'euros par an dans le premier cas et 6 millions dans le second.

L'eau du robinet fait pourtant déjà l'objet de mesures et de traitements visant à assurer sa potabilité. Leurs coûts sont estimés par le CGDD entre 600 et 1 100 millions d'euros et ils sont portés par l'ensemble de la population via la facture d'eau.

Sur les trente dernières années, la consommation d'eau en bouteille a été multipliée par trois et la filtration domestique s'est fortement développée.

Afin d'appréhender les raisons de cette évolution, le CGDD a mené en 2013 une enquête auprès de la population française métropolitaine (méthodologie de l'enquête précisée dans l'encadré en page 4 de cette publication).

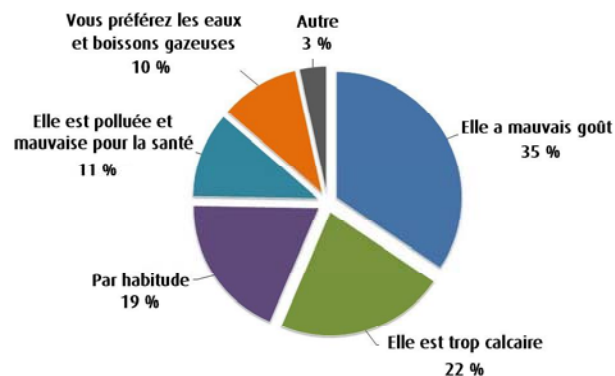
Cette enquête établit que, si la majorité des personnes se détournant de l'eau du robinet le font à cause de son mauvais goût ou parce qu'elles la trouvent trop calcaire, 10 % évoquent la pollution et les méfaits pour la santé.

Le CGDD a réalisé une estimation des dépenses liées à cette décision de consommation. Il a chiffré par ailleurs, les coûts de traitement de l'eau du robinet liés aux pollutions évoquées.

11 % des buveurs d'eau en bouteille craignent une pollution de l'eau du robinet

Parmi les individus buvant de l'eau en bouteille, un tiers déclare ne pas boire l'eau du robinet du fait de son mauvais goût. Les autres raisons évoquées sont, par ordre de citation, la teneur en calcaire, l'habitude, la crainte d'une pollution et la préférence pour les eaux gazeuses (Figure 1).

Figure 1 – Raison principale de non-consommation d'eau du robinet pour les buveurs d'eau en bouteille



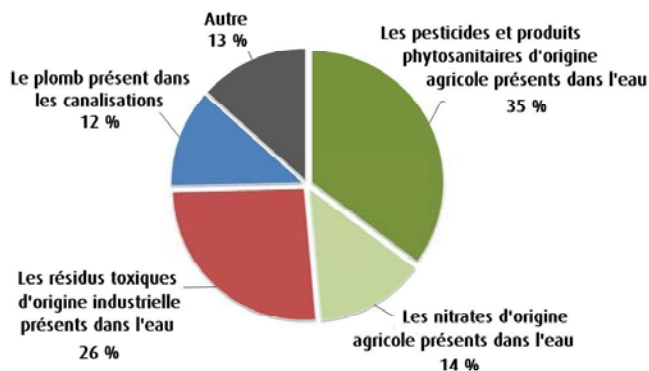
Note : La catégorie « Autre » regroupe différentes réponses, notamment la couleur peu engageante de l'eau distribuée au robinet ou la nécessité de consommer de l'eau en bouteille pour raison médicale.

Source : Enquête CGDD

Les résidus agricoles et industriels perçus comme principal vecteur de la pollution de l'eau du robinet

Parmi les personnes ayant déclaré boire de l'eau en bouteille pour des raisons d'ordre sanitaire, la moitié craint plus particulièrement la présence dans l'eau du robinet de résidus de produits agricoles (35 % pour les pesticides et 14 % pour les nitrates)

Figure 2 – Type de pollution de l'eau du robinet craint par les consommateurs d'eau en bouteille



Source : Enquête CGDD

et un quart la présence de résidus toxiques d'origine industrielle (Figure 2).

Le plomb présent dans les canalisations et, plus marginalement, les résidus médicamenteux et produits chimiques (catégorie « Autre » de la Figure 2) suscitent également l'inquiétude d'un quart d'entre eux.

La crainte d'une contamination de l'eau du robinet par des pollutions d'origine agricole et industrielle conduit donc une part non négligeable de la population à boire de l'eau en bouteille. Qu'il soit justifié localement ou non, ce comportement de consommation est à l'origine de dépenses additionnelles pour les ménages concernés.

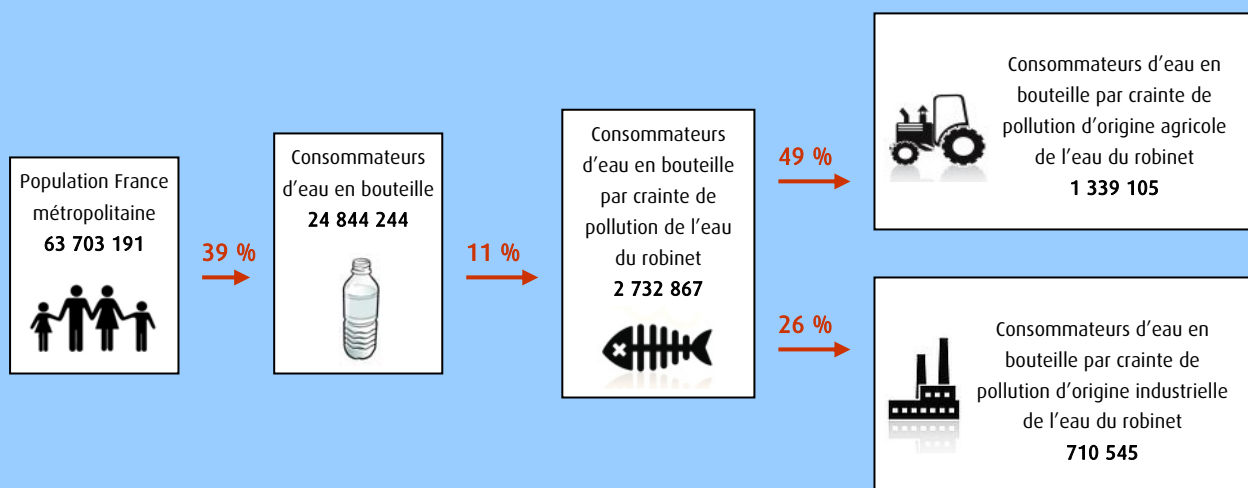
À partir des données collectées par son enquête, le CGDD a estimé le nombre de Français concernés par ce problème. À l'aide des données annuelles de consommation de l'Insee, il a ensuite pu chiffrer le montant des dépenses correspondantes. Celles-ci s'élèvent à 190 millions d'euros pour la crainte des pollutions agricoles et à 100 millions d'euros pour la crainte des pollutions industrielles (Encadré 1).

Encadré 1 – Dépenses de consommation d'eau en bouteille par crainte des pollutions agricoles et industrielles

Les personnes enquêtées étant âgées de 18 ans et plus, des hypothèses ont été formulées pour pouvoir procéder à une évaluation sur l'ensemble de la population. Pour les individus âgés de moins de 18 ans, les différents ratios (consommateurs d'eau en bouteille, par crainte de pollution de l'eau du robinet, par crainte des pollutions agricoles et industrielles) ont été supposés égaux à ceux des adultes.

Au 1^{er} janvier 2013, en France métropolitaine, on dénombrait 64 millions d'habitants. L'enquête du CGDD permet d'affirmer qu'au sein de cette population, on compte 25 millions de consommateurs d'eau en bouteille dont environ 1,3 million adopte ce mode de consommation par crainte des pollutions agricoles et 700 000 par crainte des pollutions industrielles (cf. Figure 3).

Figure 3 - Consommateurs d'eau en bouteille par crainte de pollution de l'eau du robinet

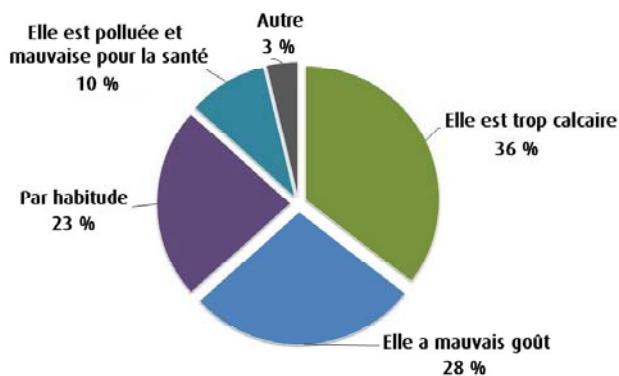


Grâce aux comptes nationaux annuels produits par l'Insee, nous savons que les consommations effectives d'eau en bouteille des ménages s'élèvent à 3 546 millions d'euros. En considérant que ces dépenses sont consenties uniquement par les 25 millions de consommateurs d'eau en bouteille et en extrayant de cette assiette de population les Français le faisant par crainte des pollutions agricoles et industrielles, on obtient une dépense annuelle due à la crainte des pollutions agricoles de 190 millions d'euros et une dépense annuelle due à la crainte des pollutions industrielles de 100 millions d'euros.

10 % des buveurs d'eau filtrée craignent une pollution de l'eau du robinet

L'usage de la filtration domestique de l'eau du robinet (carafe filtrante ou système fixe de filtration) répond à des inquiétudes similaires à celles des buveurs d'eau en bouteille mais dans des proportions différentes. Si le mauvais goût est toujours cité par un nombre important de répondants, c'est la trop forte teneur en calcaire de l'eau qui est la première raison d'utilisation d'un système de filtration domestique. Viennent ensuite, par ordre de citation, l'habitude et la crainte d'une pollution de l'eau du robinet (Figure 4).

Figure 4 – Raisons de filtration de l'eau du robinet

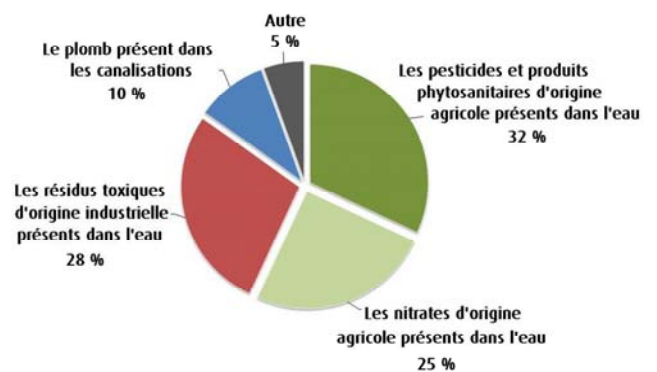


Note : La catégorie « Autre » regroupe notamment des ménages ne souhaitant pas forcément consommer de l'eau du robinet filtrée mais qui le font du fait que leur réfrigérateur leur fournissant l'eau est équipé d'un système de filtration intégré.

Source : Enquête CGDD

Pour les individus utilisant un système de filtration domestique par peur d'une pollution de l'eau du robinet, l'analyse des résultats de l'enquête montre que, comme pour les consommations d'eau embouteillée, ce choix est guidé majoritairement par la crainte des pollutions d'origines agricoles et industrielles (Figure 5).

Figure 5 – Type de pollution craint par les individus filtrant l'eau du robinet



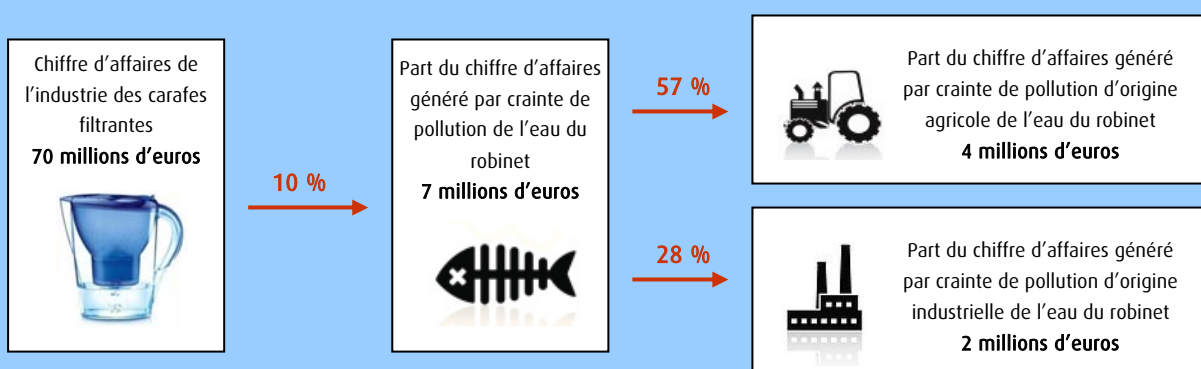
Source : Enquête CGDD

Cette crainte est à l'origine d'investissements des ménages dans des systèmes de filtration domestique. En s'appuyant sur les données du marché français des carafes filtrantes, le CGDD a estimé ces investissements à 4 millions d'euros par an pour les pollutions agricoles et 2 millions d'euros pour les pollutions industrielles (Encadré 2).

Encadré 2 – Dépenses de filtration de l'eau du robinet par crainte des pollutions agricoles et industrielles

Faute de données disponibles sur les postes fixes de filtration domestique de l'eau, l'estimation a considéré uniquement le marché français des carafes filtrantes. En 2010, celui-ci a généré un chiffre d'affaires de 70 millions d'euros. En appliquant au chiffre d'affaires le ratio des individus déclarant filtrer l'eau du robinet par crainte de pollution (Figure 4) puis celui des personnes craignant plus spécifiquement les pollutions agricoles et industrielles (Figure 5), on obtient une dépense annuelle de l'ordre de **4 millions d'euros** par an pour les pollutions agricoles et de **2 millions d'euros** par an pour les pollutions industrielles.

Figure 6 - Dépenses de filtration domestique de l'eau du robinet par crainte des pollutions agricoles et industrielles



Un impact économique direct des pollutions agricoles et industrielles...

Au total, la crainte d'une contamination de l'eau du robinet par les résidus de produits agricoles et industriels conduit 2 millions de Français à consommer de l'eau en bouteille (pour une dépense annuelle de 290 millions d'euros) et 1 million à avoir recours à des systèmes de filtration domestique de l'eau (pour une dépense annuelle de l'ordre de 6 millions d'euros). Ces montants constituent un impact économique direct des pollutions diffuses agricoles et industrielles sur le budget des ménages.

... que l'état réel de l'eau du robinet ne devrait pas engendrer

Si ces dépenses existent et croissent avec les années comme l'ensemble des volumes d'eau en bouteille consommés par les Français, elles ne correspondent toutefois pas à l'état réel de la qualité de l'eau distribuée au robinet. En effet, les études récentes sur le sujet montrent que celle-ci

va en s'améliorant année après année. Ainsi, près de 98 % des Français ont à l'heure actuelle accès tout au long de l'année à une eau du robinet de bonne qualité.

Des dépenses de potabilisation déjà importantes et supportées par l'ensemble de la population

Cette bonne qualité effective de l'eau du robinet est en grande partie due aux nombreux traitements mis en place par les services d'eau pour éliminer ces pollutions agricoles et industrielles. Ces traitements représentent donc un autre impact économique direct dû à ces pollutions, mais touchent cette fois-ci l'ensemble de la population française via la facture d'eau dont ils s'acquittent.

Une première évaluation menée par le CGDD en 2011 portant uniquement sur le volet agricole avait estimé partiellement ce montant dans une fourchette allant de 600 et 1 100 millions d'euros annuels.

Encadré sur la méthodologie de l'enquête

L'enquête du CGDD a été réalisée auprès d'un échantillon de 4 000 individus, représentatif de la population de France métropolitaine âgée de 18 ans et plus. Cette représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas au regard des critères de sexe, d'âge, de profession, de catégorie d'agglomération, de région et de statut d'occupation du logement, sur la base des données du recensement de la population de 2010 (source Insee).

Comprenant une quarantaine de questions, le questionnaire de l'enquête s'articulait en deux parties thématiques : la première relative à l'opinion des ménages sur l'état des ressources en eau et la deuxième relative à la consommation d'eau potable. La présente publication s'appuie sur les résultats de cette deuxième partie.

La collecte des données a été supervisée par l'Institut français d'opinion publique (Ifop). Elle a eu lieu par questionnaire auto-administré en ligne du lundi 8 avril au mercredi 1^{er} mai 2013.

Pour en savoir plus :

Cette étude a été réalisée par **Jérémy Devaux**

jeremy.devaux@developpement-durable.gouv.fr, tél. : 01 40 81 83 99

L'ensemble des résultats de l'enquête menée par le CGDD est disponible dans le document suivant :

[1] *Etudes & documents n°106, Juin 2014 - Ressources en eau : perception et consommation des Français - Résultats d'enquête, CGDD mars 2014*

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Ressources-en-eau-perception-et.html>

La première évaluation de l'ensemble des coûts directs de la dégradation de la qualité des eaux due aux pollutions agricoles est disponible dans le document suivant :

[2] *Etudes & documents n°52 - Coûts des principales pollutions agricoles de l'eau, CGDD septembre 2011* <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Couts-des-principales-pollutions.html>



le point sur

Commissariat général
au développement
durable

Service de l'économie,
de l'évaluation et de
l'intégration du
développement durable
Tour Voltaire
92055 La Défense cedex
Tel. : 01.40.81.21.22

Directeur de la
publication
Xavier Bonnet

Rédactrice en chef
Laurence Demeulenaere
ISSN
2100-1634
Dépôt légal
Juin 2014